

FICHE ACTION N°2

Favoriser les moyens de transports « doux » (et les énergies physiologiques) que sont la marche, le vélo et le cheval en les encourageant notamment à partir de leur vocation sportive et ludique

RATTACHEMENT AXE	AXE 3 PDRH	REFERENCE PDRH	321
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET STRATEGIQUES	Un certain nombre de services répondent à des besoins de mobilité et utilisent des moyens de transports motorisés, y compris sur des trajets courts (Ex. des transports scolaires collectifs ou individuels). Dans l'attente des conclusions de l'étude stratégique en cours sur la mobilité lancée par le Pays, il s'agira de répondre aux initiatives des acteurs du territoire visant à étudier les alternatives aux moyens de transport motorisés sur trajets courts.		
BENEFICIAIRES VISES	Etablissements publics, communautés de communes, communes, associations, entreprises et groupements d'entreprises		
description des actions éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - études - actions d'animation - actions de communication - investissements 		
critères déligibilité	Afin d'éventuellement prendre en compte les résultats de l'étude sur la mobilité lancée par le Pays du Lunévillois (résultats attendus pour le second semestre 2009, la durée des opérations sera limitée à un an.		
critères de priorité	Pour les projets recourant au cheval, favoriser l'insertion économique de publics particuliers.		
DEPENSES ELIGIBLES	<ul style="list-style-type: none"> - frais d'études - dépenses de communication - dépenses d'animation directement rattachée à l'opération - petits investissements (mobilier urbain, signalétique) 		
TAUX D'AIDE	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'aide publique: 100% pour les MO publics, 80% pour les MO privés - taux de FEADER: 55% des dépenses publiques - assiette éligible minimum: 2 000 € - plafonnement des dépenses éligibles: 15 000 € pour les investissements, pas de plafond pour les études, les actions d'animation et de communication Le plafond pourra éventuellement être levé par le Comité de Programmation si le projet respecte le critère de priorité ci-dessus. - montant FEADER prévu: 41 000€ 		
INDICATEURS DE REALISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions : 8 - nombres d'habitants utilisateurs ou bénéficiaires des nouveaux services 		
ARTICULATION AVEC D'AUTRE FONDS EUROPEENS	Eventuellement le FSE, dans le cadre de projets portant sur le rôle social du cheval.		
EXEMPLE D'ACTION ATTENDUE	Une commune souhaite étudier la mise en place d'un pédibus pour permettre aux enfants de se rendre à l'école et d'en revenir à pieds en étant encadrés par des parents.		